

Entremont : quand tout un village s'engage

Depuis 2006, le petit village des gorges du Borne est un des sept villages de France reconnus par le ministère de l'Environnement pour son engagement. Et labellisé "Notre Village Terre d'avenir".

Aborder le développement durable de manière concrète et adaptée, c'est le choix qu'a fait l'équipe municipale autour du maire, Gilles Maistre.

« C'est bien d'avoir de belles idées pour la planète, mais il faut que chaque citoyen puisse avoir les moyens d'agir à son niveau, déjà à l'échelle de son village » explique le maire. Qui ne conçoit son Agenda 21 que comme un véritable échéancier d'actions, qui replace le citoyen au cœur de son village.

« Nous sommes actuellement dans la phase 2 (2009-2012). Quoi que nous fassions, nous gardons en tête nos cinq finalités. » Des priorités :

1- La lutte contre l'effet de serre, qui passe par les économies d'énergie à tous les niveaux, le choix des énergies renouvelables...

2- La préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, avec 60 % du territoire de la commune qui est classé Natura 2000.

3- La cohésion sociale : on ne doit laisser personne sur la touche, ni les jeunes, ni les vieux... On mise donc sur la



Coline Gaillard est l'agent de développement de l'association "Notre Village" à Entremont. Le DL/G.M.

solidarité.

4- La qualité de vie : avec à la clé de vrais actions. Un exemple ? Deux semaines par mois, les écoliers ont droit à des menus bio à la cantine, avec un surcoût pris en charge par la commune.

5- Le choix des circuits courts, de modes de consommation proches de la planète, Amap, et autres....

« Entremont est le premier village qui s'est doté d'un tampon qui, avec un code couleur,

permet de voir, sur chaque décision prise, s'il n'y a pas de contradiction au niveau transversal avec nos priorités » explique encore Gilles Maistre.

Il est très fier d'avoir sur sa commune une antenne de l'association "Notre village", avec une salariée à plein temps, chargée d'entraîner d'autres villages dans cette démarche volontariste. « Elle est mandatée pour cela par le Conseil général. »

I.D.